



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre d'administrateurs	L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril,
En exercice : 17	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Castelginest dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S
Présents : 9	
Votants : 17	
Procurations : 8	
Convocation du Conseil d'Administration en date du : 22/03/2024	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil d'Administration en exercice est présente.
Publication en date du : 16/04/2024	Présents : Mme LANDES, Mr ABEILHOU, Mme CHERT-RAMES, Mme DELCASSE, Mr DESSEAUX, Mr DIZIER, Mr LEBRIS, Mme MACHADO, Mme VARLIETTE Absents : Membres du conseil d'administration excusés ayant donné Procurations : Monsieur le Président du CCAS donne pouvoir à Mme LANDES, Mme AZAM donne pouvoir à Mme CHERT-RAMES, Mme BOSQ donne pouvoir à Mr DESSEAUX, Mme CHAMFEUIL donne procuration à Mme MACHADO, Mme CHRISTOL donne pouvoir à Mme VARLIETTE, Mr DALMONTI donne procuration à Mr ABEILHOU, Mr DARDENNE donne pouvoir à Mr DIZIER, Mr DUMAS donne pouvoir à Mme DELCASSE Secrétaire de Séance : Mme CHERT-RAMES

Objet : Action en faveur des Aînés : proposition d'une participation financière pour la préparation de la guinguette en faveur des Séniors.

Le CCAS propose différents ateliers à destination des séniors :

- Les ateliers gymnastiques.
- Les ateliers activité cérébrales.
- Les ateliers informatiques.
- Les ateliers nutrition.
- Les ateliers sommeil.

Afin d'innover ses propositions de divertissement aux Séniors, le CCAS propose une guinguette avec une participation financière qui permettra de financer une partie des dépenses.

L'activité de la Guinguette s'inscrit parfaitement dans le champ de la solidarité et permet un temps de rencontres et d'échanges y compris aux personnes les plus isolées.

Dans cette perspective, le CCAS à mis en place, depuis l'année dernière, auprès des Séniors cette animation qui favorise l'animation de la vie sociale et l'interaction générationnelle en créant un lieu de rencontre commun pour les Castelginestois.

Pour favoriser l'implication et faire perdurer cette animation sur notre commune, une demande participative d'un montant de 5€ est demandée aux Castelginestois et 10€ aux personnes résidants hors de la commune, permettant d'une part de quantifier la popularité de l'événement avec le nombre de tickets vendus et d'enregistrer des recettes qui seront redistribuées dans d'autres missions à caractère social.

Le Conseil d'Administration, au vu de l'exposé de Mme la Vice-Présidente et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le tarif proposé pour la participation à la guinguette
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 04/04/2024

Résultats du vote

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstentions :



Grégoire CARNEIRO,

Pour le Président

Mme Jacqueline Landes
Vice-Présidente

Président du CCAS